

06/12/18

Département du Pas de Calais

Arrondissement d'Arras

Canton de Brebières

COMMUNE DE BOIRY NOTRE DAME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 2018-25

Objet : Enquête publique : Exploitation d'un parc éolien par la société « EOLIENNES DU SUD ARRAGEOIS »

| | |
|------------------------------|----|
| <u>Nombre de conseillers</u> | |
| <u>en exercice</u> : | 10 |
| Présents : | 08 |
| Procuration : | 01 |
| Exprimés : | 09 |
| Pour : | 03 |
| Contre : | 01 |
| Abstention : | 05 |

L'an deux mille dix-huit, le 29 novembre à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Fernand CROCFER, Maire en suite de convocation du 20 novembre dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.
Étaient présents : MM MARTINÉ Daniel, ELOY Jean-Charles, DALLA MOTTA Guiseppe, DEHAINE Françoise, FERMAUT Yann, FISTEBERG Fabrice, POTDEVIN Frédéric.

Était absente excusée : GODIN Clotilde (procuration à Daniel MARTINÉ),
Était absent : M. USMIAL Philippe

Monsieur MARTINÉ Daniel est élu Secrétaire.

La séance ouverte, Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'enquête publique concernant l'exploitation d'un parc éolien par la société « **EOLIENNES DU SUD ARRAGEOIS** » et demande de donner un avis sur le projet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 1 voix CONTRE (Godin Clotilde), 5 ABSTENTIONS (Eloy Jean-Charles, Potdevin Frédéric, Fermaut Yann et Dehaine Françoise) et 3 voix POUR, donne un avis **FAVORABLE** au projet.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les Membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication le 03 décembre 2018.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Fernand CROCFER

